

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : VU (Vulnérable)

R-A : EN (En danger)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

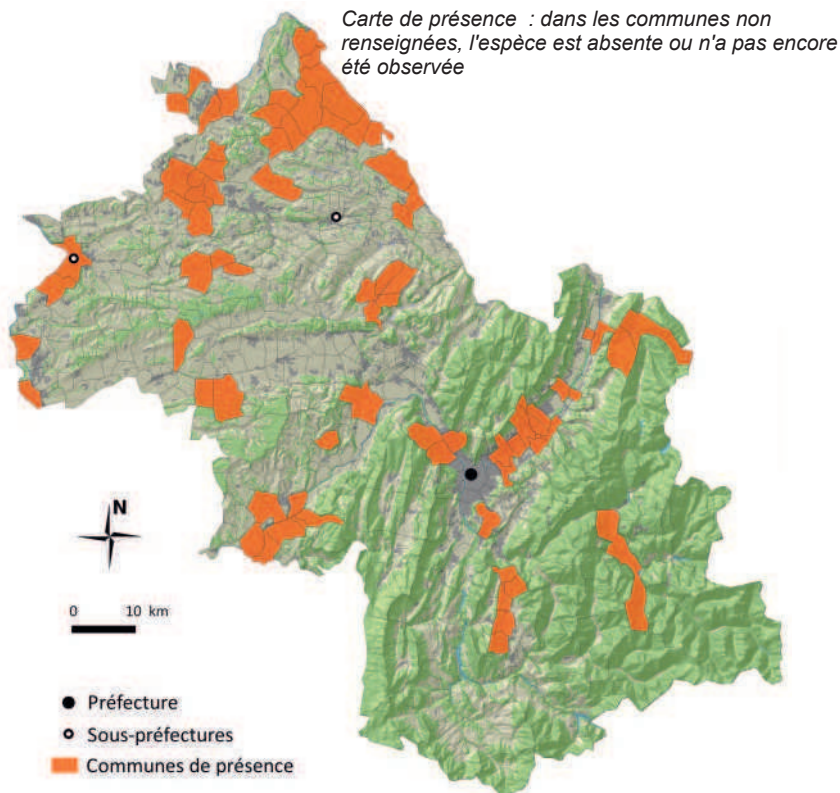
Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



©A.Foltzer

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/Geofla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La distribution de l'espèce reflète celle des étangs de plaine en Isère. Les preuves de nidification se concentrent en Isle Crémieu et, dans une moindre mesure en Basse Isère et dans le Grésivaudan.

Écologie locale

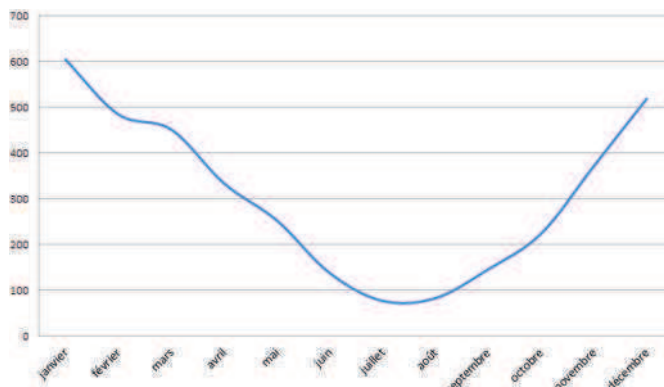
C'est un canard exclusivement aquatique sauf en période de reproduction. Il niche dans la végétation dense, dans les roselières des bords de lacs, d'étang de plus d'un demi hectare. Il hiverne sur les plans d'eau (paladru, monteynard, ...). Il plonge pour se nourrir d'algues ou de moules lacustres.

Tendance évolutive

L'habitat de nidification du fuligule milouin est en déclin : les roselières disparaissent, ou sont dégradées. L'oiseau occupe une zone d'occupation restreinte, la population est petite mais pas fragmentée. Il y aurait un déclin des effectifs nicheurs dans le département. Peu de nouveaux sites de nidifications sont identifiés.

Phénologie saisonnière

Le fuligule milouin est un hivernant courant dans le département. C'est un migrateur partiel. Les individus hivernant partent se reproduire dans l'est de l'Europe. Les observations estivales, bien que peu nombreuses, correspondent en partie à des individus nicheurs.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

✓ Maintien d'un réseau de zones humides

✓ Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

✓ Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Lambert, A. Atamaniuk

Version : Mar-16